

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

N°211

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 DÉCEMBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 17 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 décembre 2020, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCKET, Maire.

Etaient présents : FRANCKET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjointes au Maire

AUGY Thierry, CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, CHARTIER Lewis, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, BUTT Zishan, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Est absent : GILLY Jean Paul.

Représentés par :

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Monsieur Franck LE ROY

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Safia BOUCHA

Monsieur Jean jacques KARMAN

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Secrétaire de séance : Yasmina BAZIZ

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction Vie Associative et Relations Internationales/Service Vie Associative

OBJET : Attribution d'une subvention d'investissement à l'association franco-chinoise Pierre Ducerf.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu l'article 59 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire ;

Vu la circulaire du Premier ministre n° 5811-SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

Vu le budget primitif de la Commune ;

Vu le projet présenté par l'association franco-chinoise Pierre Ducerf d'acquisition de matériel informatique et de mobiliers ;

Considérant que la Commune soutient le développement de la vie associative locale par l'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement ;

Considérant que l'association franco-chinoise Pierre Ducerf agit dans l'intérêt général et développe des actions qui répondent aux besoins des habitants ;

Considérant l'intérêt local de contribuer à la réalisation de leur projet ;

Adoption à l'unanimité par 52 pour

DELIBERE :

APPROUVE l'attribution d'une subvention d'investissement en faveur de l'association franco-chinoise Pierre Ducerf à hauteur de 2 757€ (DEUX MILLE SEPT CENT CINQUANTE SEPT EUROS) pour l'acquisition de matériels informatique, de mobilier et de système de sécurité au titre de l'année 2020.

AUTORISE le Maire, ou en cas d'absence ou d'empêchement, son représentant délégué, à signer tout document afférant à l'attribution de ladite subvention.

DIT que cette subvention d'un montant de 2 757€ sera inscrite au budget communal sur l'imputation 306/20421/025.

Reçue en préfecture le : 18/12/20
Accusé en préfecture :
93-219300019-20201217-lmc118089-DE-1-1
Publiée le : 18/12/20
Certifiée exécutoire : 18/12/20

Le Maire,

Karina FRANCKET

